



AU TRAVAIL DE 15 À 64 ANS : C'EST NON !

Voie professionnelle : plus que jamais dans la mobilisation !

Les personnels des lycées professionnels comme tou-tes les salarié-es sont entrés massivement dans le processus de mobilisations et de grève contre la réforme des retraites. Pour autant, la colère des personnels contre la réforme des lycées professionnels reste intacte et de nombreuses préconisations présentées par la ministre le 27 janvier 2023 vont sans aucun doute la renforcer.

L'intersyndicale a bien pris note du recul sur l'allongement des périodes de formation en milieu professionnel, qui montre que les précédentes mobilisations et journées de grève ont des effets concrets, et que le rapport de force engagé commence à payer.

Pour autant, de nombreuses propositions inacceptables demeurent, qui peuvent se traduire par une attaque frontale sur notre statut. La menace de l'annualisation de notre temps de travail n'est pas levée. L'intersyndicale dénonce avec force une des propositions emblématiques de son projet : **celle de définir un cadre général inter-institutionnel ministère du Travail / Éducation nationale pour adapter en fonction des besoins, des cadres dérogatoires pour les mineurs en formation.**

L'intersyndicale dénonce également les dénaturations annoncées de nos métiers comme de la formation de nos jeunes, notamment via les modulations de stages, le fait de s'affranchir de l'année scolaire comme unité structurante, la volonté d'ancrer les innovations pédagogiques dans les programmes ou encore de s'affranchir des compétences par champ disciplinaires.

Malgré les chiffres récents et alarmants de la DARES concernant les ruptures de contrats par apprentissage (en CAP : Restauration 52 %, Esthétique 44 % ; en bac pro : Maintenance Véhicules transport 54 %, Commerce-vente 45 %), la ministre s'obstine à vouloir l'imposer largement dans les lycées professionnels. Ce choix politique est révélateur du fait que ce n'est pas l'intérêt des jeunes qui domine, mais bien celui d'offrir une main d'œuvre gratuite aux entreprises. L'intersyndicale s'opposera aussi à un éventuel élargissement du public accueilli aux adultes en formation continue et à la transformation de nos établissements en centres de formation.

Dans le même temps, alors que le ministère refuse d'augmenter de manière inconditionnelle l'ensemble des enseignants, les missions supplémentaires du « pacte version PLP » pourraient être définies ailleurs qu'à l'Éducation nationale (collecteur de taxe d'apprentissage, animateur de tuteurs en entreprises, développeur de mentorat, chargé d'orientation et de découverte des métiers et des milieux professionnels, valorisation des enseignant.es qui accueillent des apprentis....). L'intersyndicale rappelle solennellement à la ministre que le ministère du Travail n'a pas à décider de nos missions !

Politique salariale scandaleuse, réforme des retraites, réforme des lycées professionnels sont tous des projets de société dangereux, des projets de régression sociale.

Nos organisations syndicales CGT, FSU, SNALC, Solidaires, CNT, appellent les intersyndicales locales à se réunir pour amplifier les mobilisations contre la réforme des retraites notamment le mardi 31 janvier et pour construire des actions pour rendre visible nos exigences salariales et obtenir le retrait du projet de réforme des lycées professionnels. Si la ministre ne renonce pas, l'intersyndicale s'engage à construire un nouveau front de riposte par des actions et des grèves spécifiques lycées professionnels.

Paris, le 27 janvier 2023